

Châtelleraut 16 janvier 1919

Cher Monsieur,

Je vous adresse en même
temps que ma lettre, la
norme de Chaumigny en
quedon, il est bien entendu,
que le prix de cinq cent francs
demandé par moi est ^{indépendant}
de la taxe ^{de luxe} s'il y en a une, qui
devra être payée par la Bibliothèque
nationale en plus du prix demandé.
Dans le cas où la taxe devrait être
payée par moi, il y aurait
lieu de majorer la somme
de 500^f du montant de
cette taxe, soit 10%. Je vous
sérerais de bien vouloir vous

informés avant de donner
suite à cette vente.

Je me suis permis de
joindre à l'envoi le
dossier de Charles le Chauve
pour Rouen, si le cabinet
d'envie en fait l'acquisition,
je le céderai au prix de
deux cent francs plus la taxe,
si elle doit être supportée par
moi comme je vous le dis
plus haut.

Je joins aussi à l'envoi
un moule d'aim cachet
en bronze, en vous priant,
si cela vous est possible, de
me dire à peu près de
quelle époque il peut être.
Veuillez m'excuser cher Monsieur

D'abuser de votre complaisance,
je vous remercie beaucoup et
vous prie d'agréer mes
respectueux salutations.

J. Hanjault

7 rue St Louis

M. Farigault

deux de Chauvigny 550

Charles le Chanoine à Provins 220

Total

770 f.